Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss foresty journal =

Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 133 (1982)

Heft: 7

Artikel: Les taillis du pied du Jura : quel avenir?

Autor: Perret, J.-M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-764921

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les taillis du pied du Jura: quel avenir?

Par J.-M. Perret, Cossonay-Ville

Oxf.: 222.21:(494.45)

Dans la variété assez considérable des forêts qui meublent l'arrondissement de Cossonay, du bord du lac au col du Mollendruz, une place spéciale doit être réservée à un massif assez homogène de forêts acidophiles, au pied du Jura, sous Mont-la-Ville et La Praz, entre L'Isle et La Sarraz. Ce qui frappe d'emblée, c'est la présence quasi généralisée du taillis, et le fait que ce mode de traitement suranné y ait perduré jusqu'à nos jours. Par sa situation et son altitude (500 à 700 m), ce secteur a un climat ensoleillé et chaud, accentué en période de végétation par un sous-sol de calcaire dur (Urgonien, Barrémien) variant lui-même des dalles compactes aux roches fissurées, voire fracturées, recouvertes d'une couche de moraine faible à nulle. Formant du côté de L'Isle-Cuarnens un grand plateau incliné, l'orographie se complique, en direction de La Sarraz-Pompaples, par les coupures que créent les vallées d'effondrement du Nozon et d'Engens et les cluses de La Sarraz et du Mauremont.

Dans tout ce complexe, le Mauremont occupe évidemment une place bien particulière. Promontoire calcaire avancé dans le Plateau, il forme une sorte de verrou sur la ligne de partage des eaux entre Rhin et Rhône, entre les plaines de l'Orbe et de la Venoge, en même temps sorte de barrage et de passage obligé sur un des grands axes géographiques du canton de Vaud. On y trouve les traces du canal d'Entreroches et d'une route romaine, de nos jours la route et la ligne CFF Lausanne-Vallorbe. De plus, le rapprochement géologique du calcaire et de la molasse a provoqué l'implantation d'une importante cimenterie moderne. Avec les spécialités représentées par la végétation et par la faune, on comprend aisément que cette sorte de plaque tournante cristallise sur elle toutes espèces d'intérêts divergents, par conséquent de sources de conflits et de polémiques prêtes à se développer sur n'importe quel sujet. C'est ainsi que le Mauremont est devenu, à l'heure actuelle, une citadelle de l'écologisme militant, et qu'on peut, sur cette colline, s'attendre à tout et ne s'étonner de rien, tout y étant sujet à contestation. Sans respect pour ces questions de propagande et de polémique qui teintent occasionnellement le débat, ce qu'il faut retenir, c'est qu'au Mauremont les spécialistes doivent tenir compte d'un nombre considérable de paramètres extérieurs à leur spécialité qui les forcent, s'ils veulent rester crédibles, à un gros effort de tolérance et de conciliation envers les thèses de leurs partenaires. Ni les forestiers, ni non plus les autres, n'échapperont à cette nécessité. Mais en définitive les questions qui se posent au Mauremont ne sont qu'une version exacerbée de celles qui touchent à l'ensemble de ces taillis.

Dans tout le massif, les conditions particulières de station et d'exploitation ont provoqué l'apparition d'une végétation assez singulière et très diversifiée, taillis dont les essences principales sont les chênes, souvent hybrides et marginaux quant à leur aire d'extension, des hêtres, cerisiers, frênes, tilleuls, érables à feuilles d'obier, alisiers, accompagnés d'une végétation buissonnante et d'une flore très riches et variées. L'homogénéité de l'ensemble n'est qu'apparente et déterminée par le traitement en taillis, par la végétation de type sub-méditerranéen, et par le mélange intime d'associations végétales diverses et très imbriquées les unes dans les autres, donnant au tout un caractère kaléidoscopique! Ce sont donc des taillis de tous âges, faiblement baliveaudés, de pins, mélèzes, chênes ou tilleuls, dont la qualité relativement bonne donne immédiatement à penser que la capacité de production du sol n'est pas pleinement utilisée par le taillis et que la structure catastrophique de la forêt pourrait être nettement améliorée. Or les causes et les origines de l'état actuel de ces boisés sont plus profondes et lointaines qu'on ne pourrait l'imaginer. L'exploitation «industrielle» de ces forêts semble remonter au début de notre ère, par l'implantation de ferrières sur les gisements d'une marne rouge riche en sels de fer (Sidérolithique). Une multitude de traces d'anciens fours à chaux de toutes époques foisonnent dans la région, témoignant de l'utilisation intensive du bois comme combustible industriel. On peut compléter le tableau en mentionnant les tanneries modernes d'Orbe et de La Sarraz, alimentées en écorces de chêne avant la découverte du tannin artificiel qui mit fin à leur activité. On n'oubliera pas l'ancien pâturage du petit et gros bétail. Il semble bien que la forêt ait été encore plus ruinée qu'aujourd'hui dans le courant du XVIIe siècle, et que la politique conservatrice développée dès lors ait malgré tout eu lentement quelques effets positifs en ces zones particulièrement dévastées. Le statut marginal des associations forestières naturelles n'a pas favorisé leur conversion en futaie, qui reste cependant un objectif à longue échéance même si, sporadiquement, le regain d'intérêt pour le bois de feu pouvait laisser quelques chances de rendement au taillis.

Ces forêts sont en quasi-totalité publiques. C'est un réel avantage pour la continuité des efforts de conversion. On constate curieusement que les taillis les plus dégradés appartiennent généralement à des propriétaires qui ne possèdent pas d'autres bois hors de la zone des forêts acidophiles, de sorte que la pression sur le taillis semble y avoir été plus considérable, sans que des forêts plus rentables puissent assurer une part de réinvestissement. En tout état de

cause, l'autofinancement forestier de la conversion du taillis est une utopie et l'effort des propriétaires mérite d'être souligné: en raison des travaux de conversion, le rendement de la forêt est systématiquement négatif.

Parmi les mesures générales en vue de la conversion a été préconisé le vieillissement du taillis. Cette méthode est toujours d'actualité dans la mesure où la formation d'un couvert dense fait disparaître herbes et épines, mais elle est aussi la solution de facilité quand elle n'est pas réellement voulue et console de l'abandon des exploitations devenues inrentables. Mais le vieillissement cache son piège: chaque jardinier amateur sait que la salade à tondre perd très rapidement sa vitalité si elle n'est pas rabattue régulièrement.

On a aussi préconisé le colletage, sorte d'éclaircie sélective adaptée à la conversion indirecte. Dans les meilleurs endroits, il est possible, par ce procédé, de mener quelques peuplements jusqu'au stade du rajeunissement naturel ou subspontané... pour autant que le chevreuil le permette. Mais l'expérience est décevante en cas de manque de baliveaux grainiers.

On a parlé aussi de poursuivre l'exploitation normale du taillis, selon le procédé traditionnel de la coupe rase. Or les peuplements, qui ont été souvent abandonnés durant 40 ans, réagissent mal à la coupe, par perte de vitalité, on vient de le voir. En outre, en arboriculture, la taille au sécateur favorise le bourgeonnement, et donc les rejets, tandis que le travail à la scie a l'effet contraire; de même dans le taillis, où la hache et la serpe étaient préférables à la scie à rabot. La tronçonneuse, d'autant plus, est une véritable catastrophe pour le rejet. Mais qui accepterait de revenir ainsi en arrière?

C'est donc bien aussi cette exploitation traditionnelle par la coupe rase qui pousse à tenter la conversion directe par replantation. Mais là de nouveau les difficultés surgissent. Les plantations doivent être fortement débroussail-lées pour garantir leur reprise. Les provenances des plants doivent être adaptées à la station, ce qui n'est pas une sinécure quant on connaît la spécialisation extrême des associations végétales présentes. Ils doivent être protégés du chevreuil, voire du chamois, et gare aux sangliers dans les perchis! Et c'est aussi la solution la plus coûteuse.

Il y a enfin la solution dite du «statu quo» ou du «moratoire», qui consiste à préférer l'abandon complet de la forêt à tout traitement, quel qu'il soit. L'expérience démontre que ce «statu quo» n'existe pas en milieu vivant, en raison de l'évolution même de la végétation, et qu'il se confond avec la technique du vieillissement. Cette protection absolue a aussi de sérieux revers: l'appauvrissement certain des essences et de la flore, dont la variété a traversé les siècles grâce à l'ouverture périodique du couvert. Contrairement aux bruits qui courent dans le grand public, ces forêts sont très loin d'être naturelles, ce qui oblige à les traiter, même pour les garder telles quelles.

En définitive, il ne paraît pas souhaitable d'arrêter le traitement sylvicole de ces taillis. Mais tous les traitements envisageables conduisent à un certain

échec de la conversion par voie indirecte — et par conséquent à l'insatisfaction — en raison de l'absence de rajeunissement naturel, soit par manque de porte-graines, soit par la présence excessive de gibier, qui tend à remplacer dans les taillis le pâturage d'antan! Ces traitements actuels divers ne sont dès lors que des palliatifs obligatoires, tant que le rajeunissement naturel (ou la plantation d'essences autochtones) ne pourra pas être introduit et préservé. Qu'on se le dise et qu'on nous aide: car ci-gît toujours l'avenir de ces taillis!

Zusammenfassung

Welche Zukunft haben die Niederwälder am Fusse des Jura?

In diesem Gebiet am Fusse des Waadtländer Jura sind die säureliebenden Wälder wegen des unzeitgemässen und degradierten Niederwaldes eine waldbauliche Spezialität. Mit allen verfügbaren Mitteln wird die Umwandlung in Hochwald vorangetrieben. Diese Umwandlung stösst auf Schwierigkeiten, wie etwa das komplizierte Mosaik der bestehenden Pflanzengesellschaften und die Abwesenheit von Verjüngung auf Grund fehlender Samenbäume oder überhöhter Wildbestände. Der Niederwald von Mauremont ist zu alledem noch ein Spezialfall, bei dem sich wegen der ausserordentlichen Lage am Fusse der Gebirgskette zusätzliche Schwierigkeiten ergeben.

Traduction: U. Müller